

# Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones



©FIDA/A. Boulat

Les peuples autochtones, qui vivent dans les zones rurales des pays en développement et connaissent des niveaux de pauvreté et d'insécurité alimentaire élevés, sont un groupe important représenté par le FIDA. En travaillant avec eux, nous avons appris combien il importe de reconnaître la diversité et la singularité des peuples et des communautés rurales et de valoriser et cultiver leur identité culturelle qui constitue un atout et un potentiel économique. Trente ans après avoir accordé notre premier prêt à l'appui des peuples autochtones, nous sommes mieux à même de renforcer nos liens avec leurs communautés.

Sur leurs terres et territoires, les peuples autochtones protègent 80%<sup>1</sup> de la biodiversité de la planète; la plupart des 370 millions d'autochtones du monde sont dès lors aussi les gardiens des ressources naturelles mondiales. Forts d'une connaissance approfondie de la nature qu'ils puisent dans leur environnement, ils ont beaucoup à nous apprendre sur la façon de vivre, travailler et cultiver durablement la terre sans mettre en péril les générations futures. Pourtant, ils souffrent d'une marginalisation économique, sociale, politique et culturelle et ont besoin qu'on les aide à prendre leur avenir en main.

## Problématiques et défis

Les problématiques et défis auxquels sont confrontés les peuples autochtones sont principalement:

- **Pauvreté et bien-être**

Les peuples autochtones sont surreprésentés parmi les pauvres du monde: 15% vivent dans la pauvreté alors qu'ils ne représentent que 5% de la population mondiale.

- **Territoires et ressources**

Les communautés autochtones sont confrontées à une intensification des pressions sur les économies traditionnelles et, partant, à une érosion croissante des territoires et des ressources. Leur survie même est menacée par le changement climatique.

- **Discrimination et exclusion**

En raison de politiques ou réglementations qui les ont défavorisés, les peuples autochtones ont été acculés à la pauvreté et ont perdu leurs territoires et leurs ressources. En plus de cela, ils sont fréquemment victimes d'une discrimination sur le marché du travail et d'une marginalisation politique.

- **Stratégies de réduction de la pauvreté et Objectifs du Millénaire pour le développement**

Les peuples autochtones sont restés à l'écart de la formulation des Objectifs du Millénaire pour le développement, et il est de plus en plus à craindre que, les objectifs étant agrégés par pays, ils soient laissés pour compte, voire lésés.

<sup>1</sup> D'après le World Resources Institute, les peuples autochtones protègent, sur leurs terres et territoires, 80% de la biodiversité agricole du monde. Voir: Sobrevila, C. (2008), *The Role of Indigenous Peoples in Biodiversity Conservation: The Natural but Often Forgotten Partners*. Banque mondiale, Washington D.C.



### **Partenariat du FIDA avec les peuples autochtones**

Depuis 1979 le FIDA finance des prêts consentis aux peuples autochtones, et sa contribution s'élève à 1,5 milliard d'USD. Son Cadre stratégique (2011-2015) cite expressément les peuples autochtones comme un important groupe cible. Cette considération fondamentale est à la base de la politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, qui vise à améliorer l'efficacité de son action en matière de développement par un rapprochement avec ces communautés. Nous voyons bien que, pour y parvenir, il faut adopter des stratégies adaptées qui respectent leurs valeurs et valorisent leurs points forts.

La politique d'engagement du FIDA énonce les principes auxquels le FIDA adhérera dans son action aux côtés des peuples autochtones ainsi que les instruments, procédures et ressources qu'il mettra en œuvre pour les appliquer. Elle a été formulée en étroite consultation avec les dirigeants autochtones, l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones et le Groupe d'appui interorganisations sur les questions autochtones.

### **Principes d'action**

La politique d'engagement du FIDA s'articule autour de neuf principes:

1. **Patrimoine et identité culturels.** Le FIDA aidera les communautés à valoriser pleinement leurs savoirs traditionnels, leur culture, leur système de gouvernance et leurs ressources naturelles, qui sont autant d'éléments tangibles et intangibles de leur patrimoine.
2. **Consentement préalable, libre et éclairé.** Lorsqu'il travaillera avec les États membres dans le cadre de projets visant ou touchant des peuples autochtones, le FIDA encouragera ces communautés à participer au choix des priorités et des stratégies concernant leur propre développement. Il considérera ce processus de consentement et de consultation comme l'un des critères d'approbation des projets.

3. **Développement à l'initiative des communautés.** Le FIDA appliquera et valorisera les approches des communautés en matière de développement, bien adaptées à la vision holistique du monde qu'ont les peuples autochtones.
4. **Terres et ressources.** Le FIDA encouragera un accès équitable des peuples autochtones aux terres et territoires et améliorera leur sécurité foncière en renforçant leurs capacités de gestion durable des territoires et ressources qui leur appartiennent.
5. **Savoirs autochtones.** Le FIDA valorisera, dans ses projets d'investissement, les savoirs et pratiques autochtones. Il soutiendra les travaux de recherche qui associent les savoirs et pratiques traditionnels aux méthodes scientifiques modernes.
6. **Questions environnementales et changement climatique.** Le FIDA aidera les peuples autochtones à améliorer la résilience des écosystèmes dans lesquels ils vivent et à mettre au point des mesures d'adaptation novatrices.
7. **Accès aux marchés.** Les sociétés autochtones sont entrées dans l'économie de marché, porteuse de possibilités nouvelles mais aussi de difficultés. Le FIDA étudiera ces possibilités et permettra aux communautés autochtones d'intervenir sur les marchés à des conditions plus favorables.
8. **Autonomisation.** L'autonomisation est essentielle pour que les populations pauvres et marginalisées améliorent durablement leurs moyens de subsistance. Le FIDA appuiera l'autonomisation des peuples autochtones en leur procurant les ressources dont ils ont besoin pour renforcer leurs capacités, l'objectif étant de leur permettre de gérer leurs ressources et leurs propres processus de développement.
9. **Égalité hommes-femmes.** Les femmes autochtones sont souvent confrontées à trois formes de discrimination: en tant que femmes, en tant qu'autochtones et en tant que femmes au sein de ces communautés. En continuant d'inclure un volet sur la problématique hommes-femmes dans ses programmes, le FIDA s'engagera à améliorer leur bien-être.



## CONTACT

Division environnement, climat, égalité  
femmes-hommes et inclusion sociale  
Département de la stratégie et des savoirs  
Fonds international de développement agricole  
(FIDA)

Via Paolo di Dono 44

00142 Rome, Italie

Courriel: [indigenoupeoples@ifad.org](mailto:indigenoupeoples@ifad.org)

Contacts mis à jour en octobre 2020.

Le FIDA est une institution financière internationale et un organisme spécialisé des Nations Unies qui a pour mission d'éradiquer la pauvreté et la faim dans les zones rurales des pays en développement.



Fonds international de développement agricole

Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie

Téléphone: +39 06 54591

Télécopie: +39 06 5043463

Courriel: [ifad@ifad.org](mailto:ifad@ifad.org)

[www.ifad.org](http://www.ifad.org)

[facebook.com/ifad](https://www.facebook.com/ifad)

[instagram.com/ifadnews](https://www.instagram.com/ifadnews)

[linkedin.com/company/ifad](https://www.linkedin.com/company/ifad)

[twitter.com/ifad](https://twitter.com/ifad)

[youtube.com/user/ifadTV](https://www.youtube.com/user/ifadTV)

Novembre 2014

## Mise en œuvre de la politique d'engagement

Le FIDA mettra en œuvre sa politique d'engagement en appliquant les principes énoncés dans la formulation des stratégies par pays et des projets et dans le cadre de la concertation. Il mènera notamment une action concertée pour:

- Axer les COSOP (programmes d'options stratégiques pour le pays) sur les questions propres aux peuples autochtones.
- Inclure des représentants des communautés autochtones à toutes les étapes de la conception et de l'exécution des projets financés.
- Continuer de financer la recherche et la création de savoirs concernant les questions autochtones, notamment en accordant des dons.
- Renforcer le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones, qui accorde de petits dons en faveur de projets locaux conçus et exécutés par les communautés autochtones.
- Plaider auprès des gouvernements nationaux et d'autres partenaires pour que les représentants des peuples autochtones et d'autres partenaires intéressés soient inclus dans le processus de consultation.
- Favoriser un dialogue systématique avec les peuples autochtones et encourager leur participation aux manifestations de sensibilisation et d'apprentissage. À compter de février 2013, un forum des peuples autochtones aura lieu tous les deux ans, au moment du Conseil des gouverneurs du FIDA.



©FIDA/P. C. Vega